

DECISION DU MAIRE N° 2024/20

Affaires Juridiques LV

Le Maire de Sannois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L. 2122-22, L 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique, articles L. 2123-1 et R. 2123-1,

Vu la délibération n° 2020/32 du 03 juillet 2020 du Conseil municipal portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu l'arrêté n°2023/74 du 05 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués,

Considérant qu'il y a lieu d'établir un marché public de Services n°24012 ayant pour objet l'abonnement au service d'information juridique Lexis 360® Intelligence Secteur Public,

DECIDE:

Article 1 : de confier le marché n°24012 de Services à :

Décision n°	Attributaire	Objet	Montant maximal
2024/20	LEXISNEXIS SA 75015 PARIS	Marché 24012: Abonnement au service d'information juridique Lexis 360® Intelligence Secteur Public	,

Article 2 : de signer le marché de Services mentionné à l'article 1. Le montant du présent marché sera proratisé en fonction du nombre de mois effectifs d'utilisation de l'abonnement à la solution proposée.

Article 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise -2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Ville de SANNOIS et Madame le comptable public du service de gestion comptable d'Ermont, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision est transmise en Sous – Préfecture et fera l'objet d'une communication au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Pour le Maire
Par délégation
Le Birecteur Général Adjoint des services

Le Birecteur Général Adjoint des Services

Exécutoire en vertu de l'article L. 2131-1 DU CGCT A.R. du ... 28 ferrier 2014....

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - . . 2014 02 18 . . . - DC2024- 20 - CC Publiée le . 28 . février . 2024

Accepte dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil Municipal m'a conférée par sa délibération du 3 juillet 2020 SANNOIS, le 28 février 2024

Laurence TROUZIER-EVEQUE

Claude WILLIOT

Adjourne au maire
Adjourne au maire
deléguée a la sécurité et la tranquillité publique
let aux affaires juridiques

Conseillère communautaire